

Dossier d'inscription à l'épreuve théorique CCEPS

1. **Se connecter sur le site concours AP-HP** à l'adresse <https://concours.aphp.fr> / S'inscrire au concours / rubrique :

Inscription à l'examen théorique du CCEPS

2. **Inscription en ligne** : Télécharger les bulletins d'inscription, les compléter, scanner en version PDF les pièces justificatives au moment de l'inscription en ligne ou au plus tard à la date de clôture des inscriptions.

Pièces justificatives à fournir pour le dossier d'inscription :

- la photocopie du diplôme pour archivage dans le dossier. L'original à présenter le jour de l'épreuve pour vérification
- Une demande écrite sur papier libre (portant mention de l'adresse postale et courriel, et du numéro de téléphone) modèle ci-dessous
- Une photocopie de la carte nationale d'identité ou passeport valide (recto/verso)
- L'original du certificat de scolarité (pour les élèves inscrits en dernière année d'études préparatoires aux diplômes permettant d'exercer la profession de technicien de laboratoire ne disposant donc pas encore du diplôme)
- Une pièce justificative de domicile en IDF (ex : quittance de loyer, ou facture EDF-GDF) Si hébergé joindre un certificat d'hébergement
- Une attestation de l'employeur pour les salariés de l'IDF lorsqu'ils ne justifient pas d'un domicile francilien
- Une photo d'identité (récente) à donner le jour de l'épreuve.

A la fin de votre inscription en ligne, un mail est envoyé à l'adresse mail indiquée lors de votre inscription. N'oubliez pas d'imprimer et de conserver un exemplaire de ce mail.

En cas de non réception des mails, le candidat peut retrouver les mails de confirmation dans les courriers indésirables (ou spams) de sa boîte de messagerie.



Les pièces justificatives devront être scannées en version PDF pour pouvoir être téléchargées au moment de l'inscription en ligne ou au plus tard à la date de clôture des inscriptions.

Vous pouvez obtenir des informations sur l'état d'avancement de votre dossier d'inscription et télécharger les pièces justificatives (si vous ne l'avez pas fait lors de votre inscription) sur le site <https://concours.aphp.fr> via l'onglet « suivi candidature » en vous munissant de votre numéro de candidat et de votre identifiant figurant sur votre mail de confirmation d'inscription.

Les pièces transmises par courrier ou mail ne sont pas acceptées.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez envoyer un mail à :
ccecceps.idf@aphp.fr

Certificat de capacité pour effectuer des prélèvements sanguins

Modèle de demande écrite sur papier libre

L'inscription à l'épreuve théorique du certificat de capacité pour effectuer des
prélèvements sanguins

(La demande doit être manuscrite)

Nom – Prénom
Adresse postale
Adresse Mail
Téléphone

CRECCEPS IDF
Campus Picpus
33 Bd de Picpus
CS 21 705
75 012 PARIS

Ville, Date

Monsieur le délégué ARS IDF,

Étudiant(e) en dernière année de formation à (IFTLM, IUT, BTS...) de (lieu de l'établissement de formation) ou Technicien de Laboratoire Diplômé (DETLM, DUT, BTS...), J'ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance l'autorisation de m'inscrire à l'épreuve théorique du Certificat de Capacité pour Effectuer des Prélèvements Sanguins.

Je vous prie de croire, Monsieur le délégué ARS IDF, à l'assurance de mes respectueuses salutations.

Signature